

LE PETIT ÉCHELLOIS

Lettre d'information mensuelle de la commune des Echelles

Octobre 2021-n° 97

Citation du mois : « Prendre des années n'est pas très grave, car chaque âge a ses plaisirs et ses bonheurs. »

Jean-Paul Belmondo

TRAVAUX



◇ **Maison Stendhal** : Vous l'avez sans doute remarqué, un échafaudage a été installé sur un trottoir de la Rue Stendhal. Une grue se trouve de l'autre côté de la maison Stendhal.

Ces installations permettront d'effectuer les travaux de réhabilitation de la maison Stendhal en un établissement singulier de gîte de groupe de 15 places au cœur des Echelles. Ils ont débuté le 20 Septembre avec la **réfection totale de la toiture pour deux mois : première étape dans ce projet.**

◇ **Passages piétons rematés** : Les passages piétons situés à chaque entrée de ville ont été matérialisés en rouge et blanc. Les rues concernées sont la Rue des Commandeurs, l'Avenue de Chartreuse, la Rue Jean-Jacques Rousseau et la Rue Jules Ferry.

◇ **Rappel de compétences communales** : La commune est compétente en matière de voies communales (VC) qui sont des voies publiques.

• Les chemins ruraux (CR) appartiennent au **domaine privé de la commune**. Bien qu'ils soient accessibles au public, ils sont destinés au passage des engins agricoles. La commune n'a aucune obligation d'entretien, ni d'élargissement, ni d'empierrement, ni de goudronnage, ni de déneigement et les enfouissements de réseaux y sont interdits.

• Les routes départementales (RD) sont de la compétence du Conseil départemental. Aux Echelles, les rues classées RD sont les suivantes : rue des Commandeurs, rue Stendhal, rue Jean-Jacques Rousseau, route de Lyon, rue Jules Ferry et Avenue de Chartreuse. Sur toutes ces rues, la pose de ralentisseurs, de trottoirs, de chicanes, de feux tricolores, de passages piétons etc... dépendent du service des routes du Conseil départemental de la Savoie et non de la commune.

La mairie des Echelles informe systématiquement le service des routes départementales des problèmes de sécurité et de vitesse excessive dont les habitants nous font part sur ces rues. Plusieurs campagnes de relevés de vitesse ont été organisées rue des Commandeurs et rue Jean-Jacques Rousseau. Il s'avère qu'en zone 30, la vitesse moyenne enregistrée est de 45 km/h et qu'en zone 50, la vitesse moyenne est de 65 km/h. Au vu de ces relevés, il a été estimé inutile d'installer des ralentisseurs ou des chicanes sur la RD 1006, route départementale de 1ère catégorie.

Le long de l'Avenue de Chartreuse, le service des routes départementales ne construira pas un trottoir (contrairement à son homologue Isérois) mais s'est engagé à poser des quilles le long de la chaussée, ce qui devrait sécuriser les piétons qui se rendent à Entre-Deux-Guiers.



◇ **Nouvelle épareuse** : Nos services techniques l'attendait et elle est arrivée, une machine d'occasion de 10 ans d'âge, reconditionnée, vient remplacer l'ancienne de 1991. Elle, qui avait rendu bien des services a tiré sa révérence...

Nous sommes repartis pour quelques années.

Nous vous remercions pour votre patience, les services techniques feront le nécessaire avant l'hiver.

DEPARTEMENT
DE LA SAVOIE



MAIRIE DE
LES ECHELLES

Secrétariat de Mairie

Tél. : 04 79 36 60 49
mairie.les.echelles@wanadoo.fr
www.lesechelles.fr

Mardi au Samedi 08h-12h
Mardi et Jeudi 14h-18h

• **Permanence des passeports biométriques et cartes nationales d'identité, sur rendez-vous uniquement** : mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h.

• **Pour vos dossiers d'urbanisme, renseignements à demander par mail** :

urbanisme@lesechelles.fr
ou prendre rendez-vous au 04 79 36 60 49 avec Mme Le Maire le samedi matin.

• **Bibliothèque Municipale** :
Horaires : mardi : 10h30-12h
et samedi : 10h-12h.

Rejoignez nous sur
facebook

Mairie de Les
Echelles cli-
quer sur
« j'aime »



◇ **Coupure d'eau : les 27 et 28 Octobre**, des entreprises vont intervenir pour installer des appareils de mesure pour mieux contrôler les fuites d'eau sur notre réseau. Ces derniers seront installés au carrefour du monument aux morts rue Jean - Jacques Rousseau et un autre, chemin du Maillet au carrefour avec la rue de l'amitié. Ce qui va engendrer **une coupure d'eau de plusieurs heures**.*

Les rues concernées sont : depuis la Rue JJ Rousseau, après le carrefour de la rue des Allobroges et rue du Regardieu jusqu' à la route de Lyon. Ce qui impactera également le chemin du Maillet, le chemin de l'amitié, ainsi que les lotissements du Bois du Comte, des plans, le lotissement du Mont grêle, la ZA de Hauterive, la route de Savardin et la Rue Jules Ferry .

*Vous trouverez un plan de ville avec les rues concernées par cette coupure d'eau en annexe. **Les rues signalées en orange ne seront concernées que le 27, quant aux rues signalées en vert, elles seront impactées les deux jours.**

UNE SAISON PARTICULIÈRE POUR RIVIER'ALP

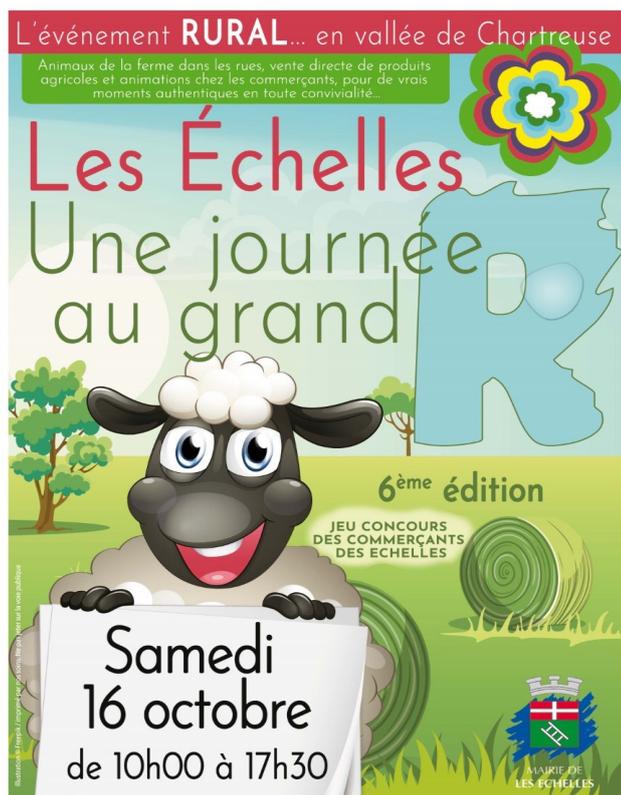
Cela aurait du être une belle saison pour Rivier'Alp, comme l'année dernière où la fréquentation de la baignade avait été au rendez-vous avec plus de 21 100 baigneurs malgré la crise sanitaire Covid 19 que nous avons subi tous sans exception.

Et bien cette saison 2021, c'est bien LA météo (pour le moins **très dégradée !!!**) qui est venue entacher fortement la fréquentation des bassins avec un petit **12 000 baigneurs comptabilisés pour cette saison**. L'adoption imposée du **pass sanitaire au 21 juillet est venue encore plus complexifier cette saison**. Cette année 2021 n'aura donc pas été un bon cru !

Domage, car la **qualité des eaux n'a jamais été aussi visible**, conséquence du **Plan Qualité des Eaux mis en œuvre depuis 2020** désormais. Seuls les habitués et fidèles des bassins ont donc pu constater tous les bienfaits de notre site, pour lequel des **nouveautés sont attendues l'année prochaine** avec notamment des réflexions autour du bassin. Mais aussi, l'aménagement en cours d'une **aire de jeux ludique et singulière intergénérationnelle**, la réalisation à venir de la **future véloroute « Via Chartreuse » en Savoie** pour relier le site historique des Grottes de St Christophe la Grotte. Ou encore, **parcourir à vélo des espaces naturels d'exception** comme l'espace naturel de l'Herretang, le Guiers Mort, le canal de l'Herretang avec un tracé isérois 100 % « Au fil de l'eau ».

Et pour finir tout de même sur une bonne note, l'Agence Régionale de la Santé vient de donner son accord pour finaliser les travaux du forage du Cotterg, ce qui permettra l'année prochaine d'alimenter les bassins en eau naturelle... La boucle sera ainsi bouclée ce qui conforte encore plus le positionnement de la base de loisirs éco-touristique Rivier'Alp et les projets touristiques que nous travaillons et qui sont en cours de gestation...

JOURNÉE AU GRAND' R : 6ÈME ÉDITION



Le Samedi 16 Octobre, de 10h à 17h30, rendez-vous au Centre Bourg, où des animations vous seront proposées sur le thème de la campagne et de la nature. Mais surtout, **les animaux vous attendront Rue de l'Hôtel de Ville, celle-ci sera fermée à la circulation toute la journée.**

- Les **commerçants** vous proposeront un **jeu** qui démarra ce même jour, pour se terminer le 30 Octobre !
- Des **producteurs et artisans** vous présenteront leurs produits et leurs savoir-faire. Vous pourrez même faire un tour de calèche !
- Le **Restaurant La Corderie** proposera une **vente à emporter** et installera une petite terrasse pour consommer sur place.

Il y en aura pour tout le monde et pour tous les âges pendant cette journée aux Echelles. Nous vous attendons nombreux !

◇ **Des nouvelles du Verger partagé :** Le projet du verger du Menuet avance ! Les **variétés proposées** seront plutôt **locales et rustiques**, avec des **particularités variées** (en terme de productivité, de fructification, de longévité).

Une **journée atelier de plantation** ouverte à tout le monde vous sera proposée fin novembre, avec l'intervention d'une pépiniériste professionnelle qui sera là pour expliquer les techniques de plantation, les caractéristiques des porte-greffes, etc.

La **date et les informations** concernant cet atelier seront indiquées **dans le prochain Petit Echellois**.

◇ **Port du masque :** Un **nouvel arrêté préfectoral** est paru ce mercredi 29 Septembre. En raison de la bonne situation épidémique et du nombre de cas positifs au Covid 19 qui est en baisse, **la Savoie est passée en-dessous du seuil d'alerte des 50 cas pour 100 000 habitants (48,1 %)**. Cet arrêté abroge donc le dernier arrêté du 16 Septembre 2021.

En conséquence, le port du masque reste obligatoire **uniquement dans les commerces**.

Nous pouvons donc tomber le masque sur le marché !

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

◇ **Cette semaine.** Nadine vous accueille pour vous présenter les vêtements de la marque **Elora**. C'est une référence mode en vente à domicile qui s'inspire des dernières tendances des défilés de **prêt-à-porter** et les rend accessible pour toutes. Elora, c'est aussi une marque engagée, soucieuse de l'environnement.

Horaires : du lundi au dimanche matin, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

◇ **Du mardi 12 au samedi 16 octobre.** Stéphanie sera de retour avec sa **Crème du Savoyard**. LE produit qu'il vous faut pour vous hydrater de la tête aux pieds cet hiver !

Vous pourrez vous équiper avec des **accessoires et différents articles à l'effigie de la Savoie**. Et bien sûr, faire votre stock de produits de bien-être et cosmétiques naturels.

Horaires : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

◇ **Du 18 au 31 octobre.** La **P'tite Broc** revient pour vous présenter ses **meubles relookés, des objets de décoration** mais aussi du cousu mains.

Horaires : du lundi au dimanche matin, de 9h à 12h et de 15h à 19h.

#boutiqueephemere

#jacheteicimonvillagevivra

BILLET DE DÉPART

Ce Jeudi 30 Septembre, nous avons dit « au-revoir » à Anthony RICE dont c'était le dernier jour de travail au sein des Services Techniques.

Il avait intégré le centre technique le 1er Décembre 2017. Il nous quitte pour une commune plus proche de son lieu de résidence.

Nous le remercions pour ces quatre années de service dans notre commune.



OBLIGATION D'ÉQUIPEMENT DE VÉHICULES EN PÉRIODE HIVERNALE

L'arrêté Préfectoral N° DS-BSRPRRDC/2021-53 du **27/09/2021** précise que "l'obligation d'équipement des véhicules en circulation s'applique **sur toutes les communes et axes routiers du département de la Savoie** durant la période hivernale, du 1er novembre au 31 mars", **à compter du 1er novembre 2021**.

L'article 1er "II" 1° du décret N° 2020-1264 du 16 octobre 2020 précise que les véhicules à moteur, ayant au moins 4 roues, destinés au transport des personnes et comportant, outre le siège du conducteur, 8 places assises au maximum, **doivent détenir des dispositifs antidérapants amovibles** (chaines, chaussettes...) permettant d'équiper au moins 2 roues motrices **ou le port sur au moins 2 roues** de chaque essieu **de pneus "hiver"**.

Les obligations concernant les autres véhicules sont détaillées dans ce décret que vous pouvez consulter au Journal Officiel du 18/10/2020.

DÉPÔTS SAUVAGES ET NOUVELLE BENNE ÉCO-MOBILIER

◇ **Dépôts sauvages** : Ces dernières semaines, de nombreux dépôts sauvages ont été signalés, notamment au Tartarin et au cimetière.

• Nous vous rappelons que la **déchèterie d'Entre-Deux-Guiers a augmenté son amplitude horaire** pour mieux répondre aux besoins des habitants. Elle est ouverte du lundi au samedi, et ce, jusqu'au 31 Octobre :

Lundi : 15h-19h

Jeudi : 9h-13h et 14h-18h

Mardi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h et 14h-18h

Mercredi : 8h-12h et 13h-17h

Samedi : 8h-12h et 13h-17h

Aussi, nous faisons appel au bon sens de tous pour utiliser ce lieu à bon escient car notre village regorge d'endroits où il fait bon vivre. Il serait dommage de détruire ces lieux et notre village avec de vieux meubles, bidons et autres encombrants.

Pour préserver mon environnement, j' agis moi aussi !

• **Nouveau à la déchèterie** : Depuis un mois, une **benne Eco-mobilier** a fait son apparition à la **déchèterie d'Entre-deux-Guiers**.

Elle est dédiée à la **récupération des meubles et matelas**, entièrement financée par l'éco-organisme.

Son contenu est envoyé en centre de tri et les différents matériaux sont soit recyclés, soit valorisés sous forme d'énergie.

AGENDA

◇ **Samedi 9 Octobre** : L'association **Les amis de l'école du Menuet** vous convie à leur assemblée générale, à **14h30** à la **Salle des fêtes**. Un moment de convivialité viendra clôturer cet après-midi.

◇ **Du Lundi 11 au Jeudi 14 Octobre** : **Bourse aux vêtements automne-hiver** organisée par l'association Familles Rurales, à la **Salle des fêtes**. **Lundi 11** : Dépôts des vêtements, de 9h à 19h et **Mardi 12**, de 9h à 13h. **Vente le Mercredi 13**, de 9h à 19h et le **Jeudi 14**, de 9h à 13h. Récupération des invendus, le **Vendredi 15** de 16h à 19h.

◇ **Mercredi 13 Octobre** : L'auteur des contes alpins, **David Gautier** sera présent à la **Maison de la Presse**, de **15h à 18h** pour une séance de **dédicaces**. N'hésitez pas à venir le rencontrer avec vos livres comme "Le petit ramoneur", "Oups... j'ai fait tomber le Mont Granier !", ou encore " Coquette, Miss Pays de Savoie", etc..., il se fera un plaisir de vous les dédicacer !

◇ **Samedi 16 Octobre** : **Journée au Grand' R**, dans le Centre Bourg, de **10h à 17h30**. Animaux dans les rues, jeu proposé par les commerçants, producteurs et artisans, animations, tours en calèche...

INFORMATIONS PRATIQUES

◇ **Conciliateur de justice** : les prochaines permanences auront lieu le **19 Octobre, 26 Novembre, 22 Décembre**. La prise de rendez-vous s'effectue auprès de la MSAP au **04 79 36 20 65**.

◇ **Horaires de la MSAP (Maison de Services au Public)** :

- **Mardi**, de 9h à 13h à la Maison Pour Tous d'Entre-Deux-Guiers et au Forum des Echelles, puis de 14h à 18h au Forum des Echelles
- **Mercredi**, de 14h à 17h au Forum
- **Jeudi**, de 10h à 12h et de 14h à 18h au Forum
- **Vendredi**, de 9h à 12h au Forum.

Le bulletin mensuel des Echelles est une publication éditée en Mairie en 730 exemplaires.

Directrice de la publication : Myriam Cattaneo, Maire. Rédactrice en chef : Laëtitia Conilh, Adjointe déléguée en charge du commerce et de la communication.

Articles, brèves proposés par l'ensemble du conseil municipal, le secrétariat communal et les associations. ISSN 2739 - 3720